

Convention de partenariat

- Il est conclu un accord de bonne entente entre le club de :

LEMBACH CYCLOTOURISME - LEMBACH

Et

- L'Amicale des Cyclos Cardiaques représentée par :

Bernard HAUSSER Correspondant Régional A P

- Le club partenaire est ainsi dénommé « Club Ami ».
- Le club ami nous informe de l'organisation des randonnées organisées par le club ami et nous accorde la possibilité d'installer nos dépliants et banderoles.
- Le signataire représentant l'Amicale cyclos cardiaques s'engage à participer et faire participer les adhérents de sa région aux manifestations organisées par le Club Ami en tant que cyclos et marcheurs de l'Amicale.
- Le représentant de l'Amicale s'engage à présenter un stand avec le matériel mis à sa disposition par l'Amicale.
- L'Amicale s'engage à inscrire le Club Ami sur son site internet dans l'espace dédié.
- L'Amicale s'engage à faire parvenir au Club Ami le bulletin trimestriel « Cœur & Vélo » libre au représentant du club ami de le diffuser auprès de ses adhérents.
- L'Amicale invite les représentants du Club Ami lors de son assemblée générale lorsque celle-ci est organisée dans la région du club ami.

Le Club Ami représenté par :

Daniel Zey

~~LEMBACH CYCLOTOURISME~~

34 route de Wissembourg

67510 LEMBACH

06 81 27 35 80

pdt@lembach-cyclotourisme.fr

www.lembach-cyclotourisme.fr

L'Amicale Cyclos Cardiaques



A Dieffenthal le 7/02/2019